

Montreuil, le 15 Février 2016

Grande conférence de santé : Des déclarations d'intention... qui doivent être confirmées.

La clôture de la grande conférence de santé fut le moment de plusieurs discours des tutelles politiques sur le système de santé. A ce titre, le SNEMG a écouté avec beaucoup d'attention les allocutions de M. le Secrétaire d'Etat à l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de Mme la Ministre de la Santé et de M. le Premier Ministre.

Après une intervention inappropriée le 5 février dernier, où était annoncée la création d'un D.E.S de médecine générale existant déjà depuis 12 ans, le SNEMG note que M. le Secrétaire d'Etat à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche a rectifié le tir. Il est à présent admis que la formation en médecine générale doit être cohérente avec le virage ambulatoire du système de santé. La nécessaire évolution de la maquette du D.E.S dans les années à venir, avec priorité à l'augmentation quantitative des stages ambulatoires, reconnue par M. le Secrétaire d'Etat va dans le sens des revendications du SNEMG. Le SNEMG se réjouit également de l'annonce de la création d'une commission se réunissant régulièrement pour statuer sur cette évolution du D.E.S.

Mme la Ministre de la Santé et M. le Premier Ministre ont, de leur côté, confirmé la création des nouveaux postes de Chef de Clinique en médecine générale qui seront budgétés sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale avant d'être financés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) à partir de 2018. Le SNEMG insiste sur le fait, qu'une fois financés par le MESR, ces postes devront rester fléchés pour la médecine générale.

Enfin, le SNEMG prend note du souhait de M. le Premier Ministre de voir s'améliorer la formation en médecine générale avec une montée en charge du nombre d'enseignants de la discipline au statut d'associé. L'engagement d'une délivrance rapide des labels universitaires aux maisons de santé après publication du décret d'application va également dans le bon sens.

Le SNEMG est satisfait de ces prises de position mais reste conscient que peu d'annonces concrètes ont été faites. Le SNEMG aurait aimé entendre des objectifs concrets pour la filière universitaire de médecine générale en particulier sur les ratios étudiants/enseignants ou sur un plan de nomination des enseignants de la filière sur 10 ans.

Le SNEMG surveillera néanmoins de près l'application de ces déclarations d'intention et se chargera, si nécessaire, de rappeler au gouvernement ses engagements.

Dr Anas Taha, Président du SNEMG
Dr Matthieu Calafiore, Vice-président